

# La secte annonce la naissance d'un bébé cloné

## «Eve», née de la cuisse de Raël

Quatre autres grossesses seraient en cours. Scepticisme scientifique et indignation politique.

Washington

de notre correspondant

La dernière fois qu'elle est apparue en public, lors d'une audition au Sénat américain en mars 2001, elle était sur la défensive, et ses longs cheveux étaient noirs. Vendredi, lors de la conférence de presse qu'elle donnait dans un hôtel d'Hollywood en Floride, elle rayonnait, et ses cheveux étaient orange et blanc. Brigitte Boisselier, directrice scientifique de Clonaid (lire page 4) annonçait, entre deux rires d'un bonheur visible, la naissance du premier clone humain: «Aujourd'hui, c'est mon jour!», commence-t-elle de sa voix d'aéroport, devant un parterre de journalistes extrêmement sceptiques, et pour cause: Clonaid est lié à la secte des raéliens, qui affirme que le monde a été créé par des extraterrestres. «Le premier bébé cloné est né. Elle est née hier, à 11h55 du matin... dans le pays dans lequel elle est née.» Boisselier ne donne pas le nom de l'enfant,

proposant «Eve». Elle concède quelques détails: les parents sont américains. L'enfant est le clone de sa mère, sa jumelle identique. Elle a été conçue à partir d'une cellule de la peau, suivant un procédé similaire à celui utilisé pour la brebis Dolly. Sa mère a déjà eu une fille d'un premier mariage, mais son second mari est stérile. L'annonce a provoqué vendredi une série de réactions très négatives, tant chez les scientifiques que les politiques (lire page 5).

**Promesse.** Boisselier ne fournit aucune preuve, promettant de laisser travailler une commission de scientifiques sélectionnés par un journaliste freelance de télévision, Michael Guillen. Ce dernier passe au micro, et affirme gauchement à ses confrères qu'il a posé à Clonaid deux conditions: travailler sans contrainte, pouvoir choisir des scientifiques indépendants. La salle veut lui poser des questions, il s'enfuit: «Ce n'est pas ma conférence de presse.» Boisselier promet la preuve at-

tendue pour dans «huit à neuf jours», et elle espère que les parents d'«Eve» finiront par présenter leur enfant au public.

Brigitte Boisselier affirme que seulement dix implantations d'embryons ont été opérées: cinq grossesses ont fini en fausses couches, un bébé est né et quatre devraient voir le jour avant début février. Un tel taux de succès n'a jamais été atteint par les scientifiques travaillant sur le clonage animal. Dolly, la doyenne des clones, était née après 277 essais infructueux. Pourtant, si tout le monde doutait hier de la réalité des résultats affichés par Clonaid, aucun scientifique n'excluait que cette société ait réussi à faire naître le premier clone humain, car la technologie du clonage est plus simple qu'on ne l'imagine. Boisselier promet la prochaine naissance pour la semaine prochaine, en Europe. Ses parents seraient un couple

de lesbiennes. Deux autres futurs bébés seraient des jumeaux d'enfants morts que leurs parents – des Asiatiques – espèrent ressusciter à partir de cellules conservées.

**Flou.** La directrice scientifique de Clonaid affirme que vingt autres inséminations suivront, dans un nouveau laboratoire. Tout ce qu'elle dit reste flou: elle évoque des scientifiques travaillant avec elle, sans donner leur origine ni leur qualification. Ses remerciements vont d'abord à son «leader spirituel, Raël» et elle promet de bientôt révéler les secrets de la «croissance accélérée et de la technologie du vieillissement». L'an dernier, Raël, alias Claude Vorilhon, avait très sérieusement expliqué à Libération: «Quand j'étais chez les Elohim (les extraterrestres qui l'auraient enlevé, ndlr), ils m'ont montré comment on pouvait donner des adultes, grâce à un processus de croissance accélérée.» ●

PASCAL RICHE

## Six ans de surenchères

### Antinori, Raël... Le clonage, course d'apprentis sorciers.

La secte raélienne a de la suite dans les idées. Elle avait été la première à dire qu'elle ferait le premier clone humain. Elle est à présent la première à dire qu'elle a fait le premier clone humain. La science dira –peut-être– si elle l'a vraiment fait. En attendant, force est de constater que c'est l'un des groupuscules les plus hallucinés de la planète qui revendique l'hallucinante paternité du premier clone humain. Tout cela serait d'une logique rassurante –les fous font normalement des folies– si les raéliens avaient été les seuls à convoiter ce titre. Mais ils sont trois en lice dans la course au clone. Raël, représenté par Brigitte Boisselier, chimiste des métaux menant le combat d'une main de fer (lire page 4); Severino Antinori, gynécologue italien; Panos Zavos, andrologue américain. Rendons un ultime «hommage» au premier candidat cloneur: un médecin de Chicago du nom de Richard Seed, retourné à l'obscurité.

**Dissension.** Ce sont les raéliens qui ont donné le véritable coup d'envoi de la compétition, il y a six ans. Le 11 mars 1997, précisément. Deux semaines à peine après l'annonce, dans la revue scientifique *Nature*, de la naissance de la brebis Dolly en Ecosse, «premier clone de mammifère adulte», la secte déclare qu'elle crée la

Compagnie de clonage humain. Compagnie lucrative, aux tarifs sans pudeur: 200000 dollars le clone. Elle peut se réjouir d'avoir le monopole du marché... durant un an et demi. En octobre 1998, Antinori se déclare à son tour prêt à cloner. Mais pas n'importe qui. Il se propose d'offrir le clonage à des couples qui ne peuvent avoir d'enfant par d'autres moyens. C'est que l'homme est gynécologue et se vante de mener combat contre

la stérilité. En 1994, il a été le premier à permettre à une femme ménopausée d'avoir un enfant –par fécondation *in vitro* et traitement hormonal. Cette fois, il entend donner une descendance – un fils jumeau –

à des hommes, sans spermatozoïde. En janvier 2001, Severino Antinori fonde avec l'Américain Panos Zavos le Consortium international pour le clonage humain, promettant un premier bébé «d'ici dix-huit mois à deux ans». Zavos est un andrologue dont le seul titre de gloire est d'avoir inventé un système douteux de tri des spermatozoïdes en fonction du sexe et d'avoir été licencié de l'hôpital universitaire du Kentucky avant de créer, dans le

même Etat, une clinique de fécondation assistée. Le tandem s'affiche à Rome en mars 2001 pour une conférence *urbi et orbi*, et à Washington le 7 août 2001 devant les académies des sciences américaines. Des scientifiques crient au scandale, dénonçant les risques encourus par les mères et les bébés nés de clonage –au vu des expériences sur l'animal. Ian Wilmut, «père» de la brebis Dolly, signe dans *Science* un article titré «Ne clonez pas les humains», vibrant comme un *J'accuse*. Mais la course s'accélère d'autant que la dissension règne chez les scientifiques et dans la communauté internationale (lire page 5).

**Poker.** Fin 2001, le compte à rebours commence. En octobre, Zavos déclare à *Libération* que le premier embryon de clone humain sera créé «d'ici à Noël». En avril 2002, Antinori annonce, depuis Abou Dhabi, qu'une grossesse est en route. En novembre 2002, le gynécologue italien – qui s'est fâché avec Zavos – affirme pour l'énième fois qu'un clone naîtra en janvier 2003, ce qu'il a répété vendredi. A chaque fois, les raéliens relancent, comme au poker: plus de femmes enceintes, plus de clones, plus tôt. «Aux alentours de Noël», avaient-ils promis. Gagné? Si oui, c'est une défaite pour Antinori. Et pour le genre humain ● CORINNE BENSIMON

## Quand un gourou se fait savant fou

Dans le musée du Centre Ufoland de Valcourt, au Québec, les visiteurs peuvent admirer une soucoupe volante couleur acier, d'environ sept mètres de diamètre. Un peu plus loin, Claude Vorilhon reçoit en combinaison blanche avec un pendentif autour du cou. A tous ceux qui l'ont rencontré, ce Français, né à Vichy en 1946, raconte la même histoire. Comment, le 13 décembre 1973, il a vu atterrir une soucoupe volante (UFO) tout près de Clermont-Ferrand, au cours d'une randonnée dans le cratère d'un volcan d'Auvergne. En est descendu un extraterrestre avec une grosse tête, les yeux en amande et le teint jaunâtre. Ce dernier a alors expliqué que la vie sur Terre n'avait pas grand-chose à voir avec les

thèses darwiniennes sur l'évolution, mais que les humains avaient été créés, à partir de l'ADN, par un peuple interstellaire des plus sophistiqués, les Elohim (1). L'extraterrestre a ensuite rebaptisé Claude Vorilhon Raël et lui a demandé de faire passer son message sur Terre, en y implantant une «ambassade». Ce sera le Centre Ufoland, créé en 1997.

### Du chanteur pop au prophète

Avant de s'imposer sur la scène «ufologique», Claude Vorilhon avait tenté de percer dans la chanson. Il se faisait appeler Claude Celler et avait enregistré deux

disques où il chantait *le Miel et la cannelle*, *Mon amour Patricia* ou encore *Sacrée sale*

*gueule*. Il s'était aussi essayé à la course automobile avant de chroniquer ce sport dans un éphémère magazine baptisé *Autopop*.

La fable de Claude Vorilhon n'aurait sans doute pas intéressé grand monde, si celui qui se désigne lui-même comme un prophète n'avait pas décidé de suivre la voie de ses amis «créateurs» extraterrestres grâce aux progrès de la science. Tout en établissant Ufoland, Raël a ainsi mis sur pied en 1997 une société du nom de Clonaid, dont le but avoué est de réaliser des clonages humains. Depuis cette date, Clonaid

fait part de ses progrès de façon régulière à la presse. Le 20 décembre dernier, sa directrice et membre de la secte raélienne, la Française Brigitte Boisselier (lire page 4), a ainsi à nouveau garanti «*la première naissance, d'ici deux semaines, du premier bébé cloné de l'histoire*». Elle ajoutait que le bébé – une fille – serait en réalité le clone de sa mère porteuse, et elle s'engageait à en fournir la preuve «*grâce à des prélèvements d'ADN*».

Pour de nombreux experts, les annonces à répétition de Clonaid ressemblent tou-

tefois à une série de coups publicitaires, dans ce qui a l'air d'une course au clonage humain lancée avec le professeur italien Severino Antinori (lire page 2), qui a, de son côté, annoncé une naissance pour janvier 2003.

### Des laboratoires vétustes

Les spécialistes mettent aussi en doute les qualifications de Brigitte Boisselier, qui est une chimiste, mais n'a pas de formation en biologie génétique. En 2001, par exemple, elle avait expliqué au *New York Times* que Clonaid travaillait au clonage d'un bébé mort. Les parents du bébé

avaient largement financé les travaux de laboratoire. Depuis, cependant, aucune information n'a été fournie sur l'avancée de l'expérimentation. De même, un peu plus tard, les raéliens ont dit avoir prélevé de l'ADN sur un malade en phase terminale pour entreprendre son clonage. Là encore, sans livrer d'éléments ultérieurs sur la suite de la procédure.

En réalité, au sein de la communauté scientifique, le «mystère» qui entoure Clonaid et les raéliens ne sert pas vraiment la crédibilité du mouvement. Jamais par exemple Raël et Boisselier n'ont accepté de faire visiter leur laboratoire ni de révéler l'identité des «*dizaines*» de mères ●●●

●●● porteuses qui se seraient portées volontaires pour leurs expériences. Depuis l'opposition affichée par George W. Bush au clonage humain au début de l'année, on sait seulement que les naissances à venir se feront hors des États-Unis, peut-être en Amérique du Sud. Un entretien prévu entre Brigitte Boisselier et *Libération* a par ailleurs été annulé à la dernière minute. ... «*C'est sûr, Severino Antinori a plus de qualifications que les raéliens pour arriver à ses fins*», explique Gregory Pence, un expert du clonage reproductif (et favorable à celui-ci), de l'université de l'Alabama. «*Avec Raël et Boisselier, c'est un peu trop mystique et pas assez scientifique. Il y a quelque temps, Boisselier a présenté des images de son précédent laboratoire. Il s'agissait de locaux vétustes dans un vieux collège désaffecté perdu dans les Appalaches, avec un équipement des plus primaires. On avait l'impression de gens qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient ou qui essayaient de duper tout le monde.*»

### Libre pensée et amour libre

Raël, en tout cas, revendique un mouvement de 55 000 membres dans 84 pays. En l'an 2000, lors d'une journée d'ouverture d'Ufoland au public, des dizaines de milliers de personnes ont fait la queue afin de pouvoir contempler la copie de la soucoupe volante de Clermont-Ferrand. Le «*prophète*» organise également des séminaires pour lancer une «*révolution humaine*» de la libre pensée. Il y évoque la possibilité d'établir un paradis sur Terre, qui accueillerait tous les non-conformistes. Entre autres choses, les raéliens

font la promotion de l'amour libre et n'obligent personne à porter des vêtements lors de leurs rassemblements. Sur une vidéo de son site web, Claude Vorilhon incite ainsi tout le monde à venir vivre une «*expérience sans pareille*» et à passer une «*superbe semaine*» lors de ses stages. Le gourou explique en outre que ses amis extraterrestres n'ont aucune volonté d'envahir la Terre, et que sa mission au contraire est de faire en sorte que les humains les accueillent pacifiquement un jour ou l'autre. Lui ne serait

que leur messenger de paix et de fraternité. Selon sa doctrine spirituelle, la Terre devrait disparaître lors d'une guerre atomique mondiale, mais les Eholim seraient prêts à intervenir pour sauver certains «*êtres exceptionnels*», notamment les êtres clonés.

En mars 2001, Brigitte Boisselier était allée à Washington pour essayer de convaincre le Congrès américain du bien-fondé de ses travaux sur le premier bébé cloné. «*Comment un bébé qui n'est pas encore né peut-il engendrer tant de peur sur la planète*

*et dans ce pays?*, s'interrogeait-elle. *Pourquoi est-il présenté comme un monstre, et pourquoi sommes-nous, à Clonaid, regardés comme des monstres?*» Et l'«*évêque*» raélienne d'en appeler à «*la liberté de la recherche scientifique*».

### Procès pour pédophilie

En France, le mouvement raélien compterait un peu moins d'un millier d'adeptes. Il serait actuellement en «*perte de vitesse*», selon un officier du renseignement, pour qui l'annonce du premier clone humain

«*apparaît comme un coup médiatique, sans fondement réel, destiné à faire rebondir la secte*» en choisissant une période chargée

de symboles, celle de la Nativité.

Les Renseignements généraux français s'intéressent depuis plus de vingt-cinq ans à la secte, dont la réputation a été aggravée par des accusations de pédophilie parmi les adeptes de la liberté sexuelle. En 1997, la cour d'assises du Vaucluse a condamné deux hommes accusés d'avoir abusé d'une fillette au cours d'une réunion du mouvement raélien. En 2002, la cour d'appel de Lyon (Rhône) a condamné à des peines de dix-huit mois de prison, ferme ou avec sursis, quatre membres du mouvement raélien reconnus coupables de «*corruption de mineures*», pour avoir imposé des relations sexuelles à des adolescentes de 15 ans.

Le mouvement raélien a répliqué en créant Nopedo, association pour la dénonciation des prêtres catholiques pédophiles, dans plusieurs pays européens. Des tracts demandant aux parents «*de ne plus envoyer leurs enfants au catéchisme*» ont été diffusés dans plusieurs villes de France au printemps 2001. L'évêque de Metz a obtenu, en novembre dernier, la condamnation d'un adepte raélien ayant distribué ces tracts, pour «*provocation à la discrimination*» ●

JACKY DURAND

et FABRICE ROUSSELOT

(à New York)

(1) Raël assure que le mot «Elohim», qui se traduit par «Dieu» en hébreu, signifie en réalité «ceux qui sont venus du ciel».

# Brigitte Boisselier, l'instrument de l'«immortalité»

## Ex-chimiste à l'Air liquide, elle aurait mené les travaux.

**A**vant de rejoindre les raéliens, Brigitte Boisselier, 46 ans, n'avait rien d'une apprentie sorcière. Jusqu'en juillet 1997, celle qui vient d'annoncer la naissance d'un premier clone humain était cadre sup' chez Air liquide, responsable régionale des ventes de gaz, pour la région lyonnaise. Propulsée «évêque» de la secte, directrice scientifique, puis PDG de la société Clonaid, on la voit désormais partout sur les sites raéliens, posant près d'un microscope.

**Doctorat.** Brigitte Boisselier est une vraie chimiste. Originaire de Haute-Marne, elle a fait ses études scientifiques à l'université de Dijon, où elle a obtenu un doctorat en chimie analytique, en 1985. «Elle est partie à Houston faire un post-doctorat, et à son retour elle a été engagée par Air liquide», raconte un ancien collègue. Sa spécialité était donc le gaz, et «toutes les méthodes permettant de séparer les mélanges gazeux». Elle va passer dix ans au centre de recherches d'Air liquide, à Loges-en-Josas, dans les Yvelines, tout en collaborant aux travaux du Laboratoire d'ingénierie moléculaire pour la séparation et les applications des gaz (Limsag) de l'université de Dijon. Elle y cosigne plusieurs brevets. Son

mari d'alors suit le même parcours. «*Ses recherches n'avaient absolument aucune application biologique ou biomédicale*», relève l'un des chercheurs de l'université de Dijon. On appréciait alors sa «*forte personnalité*». Après l'annonce de son entrée dans la secte, gardée secrète jusqu'en 1997, le vide se fait autour d'elle. Dans la presse, elle affirme avoir été «*licenciée*» d'Air liquide pour ses convictions raéliennes. Elle perd aussi la garde sa plus jeune fille, «*après une bataille juridique assez lourde et assez longue*» avec

son ex-mari, et quitte en 1998 la France pour le Québec –siège mondial de la secte. Elle jure qu'elle n'y remettra plus les pieds.

Ses nouvelles recherches vont faire frémir ses amis chimistes. Propulsée directrice scientifique de Clonaid –société créée en 1997–, elle voyage. Après des tentatives d'installation de labos en Virginie et aux Bahamas, le secret est de mise. «*Je travaille dans un endroit où le clonage n'est pas interdit*», déclare-t-elle à la presse. En août 2000, elle annonce un premier projet de clonage, à partir des cellules d'un enfant de 10 mois, mort accidentellement.

En mars 2001, elle défend le projet des raéliens devant une commission du Congrès américain. «*La science ne peut être arrêtée*», lance-t-elle aux congressistes. L'opération financière non plus. Les couples candidats au clonage seraient déjà 250, chacun porteur d'un chèque de 200000 dollars. Les raéliennes futures mères porteuses, au nombre de 50. Et parmi elles, Marina, la fille aînée, majeure, de Brigitte Boisselier, qui espérait en janvier dernier, dans le mensuel *Marie Claire*, être «*la première*».

**Réincarnation.** Lorsqu'elle annonce les premières «grossesses» de clones, la chimiste de Raël prophétise: «*Le clonage est pour nous une manière d'atteindre une forme de vie éternelle, car en reproduisant à l'identique la cartographie d'un cerveau, il permettra bientôt de transférer une personnalité dans un nouveau corps.*» L'immortalité est l'objectif numéro un de Claude Vorilhon alias Raël. A la fin des années 80, le fondateur de la secte avait un autre projet «scientifique» et recrutait des médecins légistes. La secte proposait à ses membres un prélèvement post-mortem de leur os frontal. L'os, conservé sous forme de poudre, permettrait aux extraterrestres de disposer de l'ADN des volontaires, et de les réincarner. C'était avant la naissance de Dolly, la course au clonage... et le recrutement de Brigitte Boisselier ●

KARL LASKE

# Face au «scandale», tollé et incrédulité

*Politiques et scientifiques s'insurgent.*

**S**cepticisme et indignation. Les réactions sont unanimes. Le gynécologue italien Severino Antinori, qui a promis la naissance d'un bébé cloné pour janvier, ne croit pas à une «*annonce*» non «*corroborée par une base scientifique*». Le Pr Jacques Montaigut, spécialiste de la reproduction et membre du Comité national français d'éthique, est «*indigné*» par cette «*annonce douteuse*» et cette «*course à l'immortalité, aux réserves d'organes et aux affaires*». Le généticien Axel Kahn dénonce un «*crime*» et affirme qu'«*on est dans l'absurde et le scandaleux*». Eva-Maria Streier, porte-parole de l'Association des chercheurs scientifiques allemands (DFG), «*n'y croit pas*,

juge «*complètement irresponsable d'avoir tenté*» l'expérience et souligne que «*la nouvelle tombe trop bien en cette période où l'on fête la naissance d'un autre enfant*», allusion à Noël. Jean-Paul Renard, spécialiste

du clonage animal à l'Institut national de la recherche agronomique, souligne que cette technique est une «*loterie*». «*Pour trois clones qui vont naître, il y aura 30% à 40% d'anormaux, un risque inacceptable en médecine!*» L'Autorité britannique chargée de la fécondation humaine et de l'embryologie (HFEA) rappelle que «*des problèmes de vieillissement prématuré et de croissance*» ont été constatés sur les animaux clonés. Patrick Dixon, cher-

cheur britannique, spécialiste du clonage, juge toutefois que «*cette annonce est totalement inévitable et nous pouvons nous attendre dans les semaines à venir à d'autres naissances de bébés clonés*». En Suisse, Christoph Rehmann-Sutter, président de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine (CNE), a qualifié l'expérience de «*charlatanisme*» et d'«*acte criminel*». Le clonage «*fait courir des risques à l'organisme et est in-*

*acceptable*», a estimé à Madrid le président du comité scientifique de la Société internationale de bioéthique.

Du côté des responsables politiques, le ton n'est pas diffé-

rent. Dès vendredi soir, la Maison Blanche annonçait que le président Bush allait presser le Congrès de voter un projet de loi fédéral interdisant toute forme de clonage humain. «*Le Président pense, comme la plupart des Américains, que le clonage est profondément inquiétant*», a dit le porte-parole de Bush. A Paris, Jacques Chirac a renouvelé «*sa condamnation énergique*» du clonage et a appelé tous les Etats à «*se rallier sans plus tarder*» à la proposition franco-allemande visant à «*la prohibition universelle*» de cette pratique «*criminelle*». Enfin, «*personne ne peut s'attendre à ce que le secrétaire général envoie des fleurs*», a indiqué le porte-parole de Kofi Annan, le secrétaire général des Nations Unies ●

ROSENFIELD/IMAGES

LEU - SEP

*René Frydman, gynécologue-obstétricien à Clamart:*

## «C'est un fiasco moral pour le monde entier»

**R**ené Frydman est chef du service gynécologie-obstétrique-reproduction à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart. En février 2002, il a été membre de la délégation française au sein de la sixième commission des Nations unies pour interdire le clonage reproductif. **Que pensez-vous de l'annonce de la naissance du premier clone humain?**

Que ce soit vrai ou faux, toute cette affaire s'est déroulée de façon incroyablement, antiscientifique, ce qui montre bien la préoccupation réelle de Raël ou d'Antinori. En sciences, les avancées sérieuses ne se font jamais de cette façon-là. On fait des hypothèses, on avance, et on donne des éléments une fois que les choses sont

faites. Or, là, tout se passe avec un incroyable battage médiatique, loin de la sérénité scientifique. Cela étant, que cette histoire soit vraie ou non, les choses avancent. La voie est ouverte. Il est urgent de savoir si l'on veut autoriser ou non le clonage humain.

**Malgré vos efforts, l'ONU ne l'a pas interdit...**

D'abord, je tiens à préciser que l'initiative de porter l'affaire devant les Nations unies est venue de l'Allemagne et de la France. Notre objectif était très clair: l'interdiction du clonage reproductif. La première réunion de la sixième commission des Nations unies pour interdire le clonage à des fins de reproduction a eu lieu en

février 2002. Trois attitudes se sont dégagées: celle de la France et de l'Allemagne, qu'ont adoptée un tiers des Etats membres; un autre tiers, dont les pays musulmans et Israël, a demandé un moratoire en arguant que la technique n'était pas au point pour l'instant mais qu'après il faudrait voir; le dernier tiers, emmené par les Etats-Unis suivis du Vatican et des pays d'Amérique latine, a adopté une position maximaliste en prônant l'interdiction de toute forme de clonage, tant reproductif que thérapeutique. Du coup, rien n'a été décidé, la

deuxième réunion qui était prévue en septembre n'a pas abouti, et les Etats-Unis, à vouloir jouer les chevaliers blancs, ont tout perdu. C'est un fiasco moral pour le monde en-

tier.

**Pour éviter que des apprentis sorciers ne cèdent à la tentation de se lancer dans le clonage humain pour des raisons mercantiles, ne faut-il pas interdire toute forme de clonage, y compris animal?**

Non, je suis favorable au clonage thérapeutique car nous avons de

multiples progrès à en attendre. Les thérapies cellulaires risquent d'être la médecine de demain, notamment dans le domaine des cancers et des maladies dégénératives. Ce qui compte aujourd'hui, c'est d'être extrêmement ferme sur l'interdiction du clonage reproductif, de façon à libérer le champ de la recherche sur l'em-

bryon, dont nous avons à attendre de nombreuses retombées thérapeutiques.

**Une interdiction du clonage humain est-elle encore envisageable?**

Peut-être début 2003. Mais comme la discussion se passe à l'ONU, où tout prend un temps fou, je ne sais pas si tout n'est pas définitivement perdu... ●

Recueilli par CATHERINE COROLLER

# Le clonage, condamné partout, interdit presque nulle part

*Le vide juridique garantit l'impunité aux cloneurs.*

«**T**out le monde est contre le clonage humain. D'ailleurs, le clonage humain est interdit pratiquement partout.» On aime à le croire, tant c'est là l'opinion commune. Mais c'est une erreur. Une double erreur. La création de bébés clones est permise, faute de loi contraignante, presque partout sur la planète. Et l'opposition au clonage humain est une source de débats intarissables, aux plus hauts niveaux.

Actuellement, seuls une trentaine de pays ont adopté une loi interdisant le clonage d'un être humain et prévoyant des sanctions pénales. Les cloneurs ont donc l'embarras du choix, sur les cinq continents, pour opérer en toute impunité, d'autant plus que le clonage est une opération qui nécessite peu de moyens techniques. Un exemple, criant d'absurdité: les Etats-Unis. Bien que George Bush se soit prononcé haut et fort en avril 2002 «contre le clonage humain», aucune loi fédérale n'est encore votée prohibant la mise au monde de clones humains.

**Incapacité.** Autre exemple, plus proche: la France. Le projet de loi de bioéthique corrigeant la version de 1994 prévoit bien d'interdire spécifiquement le clonage humain, mais le texte – dont la révision aurait dû être finie en 1999 –

attend toujours d'être voté en seconde lecture. Rassurons-nous, cela devrait être chose faite au cours du mois de janvier. Quant à l'adoption d'un texte contraignant de portée internationale, le processus mené au niveau de l'ONU est tout bonnement en panne (lire ci-contre). Pourquoi une telle incapacité à bannir une pratique qui suscite tant d'opprobre?

C'est que l'interdiction du clonage sous-tend une série d'autres choix éthiques, emboîtés à la manière des poupées russes, qui sont loin de faire l'objet de consensus. Que veut-on en effet interdire en bannissant le «clonage humain»? Le clonage «reproductif humain», c'est-à-dire la fabrication de bébés clones? Ou également le clonage «thérapeutique humain», autrement dit la création d'embryons, pour la recherche, qui les détruira et tentera d'en tirer des lignées de cellules souches destinées à une médecine individualisée (l'embryon, clone du patient, sera une source de cellules de remplacement)? La question, ainsi posée, suscite des débats éthiques sans fin et parfois paralysants. La tentation, pragmatique, serait de parer au plus pressé, sur le sujet qui

fait le plus large consensus: interdire le clonage reproductif. Mais ce n'est pas si simple. En bannissant «seulement» le clonage reproductif, on admet de laisser la porte ouverte au clonage thérapeutique. Or, autoriser – ne serait-ce que tacitement – le clonage thérapeutique, c'est accepter la création d'embryons pour la recherche et leur destruction. Cela suppose d'avoir choisi de considérer l'embryon humain, fût-il seulement une boule de quelques centaines de cellules, comme un objet de science et non comme un être humain. Les mouvements antiavortement s'y opposent, à l'instar de l'Eglise, mais ils ne sont pas les seuls. De fait, la création d'embryons pour la recherche (par fécondation *in vitro*) est interdite dans la plupart des pays développés, et notamment en France. Est même proscrite, dans de nombreux pays, la recherche sur les embryons «sur-numéraires», fécondés *in vitro* non pour la recherche mais dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation. C'est dire que l'autorisation du clonage thérapeutique – dont les bénéfices sont au demeurant spéculatifs – suppose de lever une lourde chape d'interdits sur l'embryon humain. Face à ce problème à tiroirs, trois solutions.

**Indifférence.** Tout interdire,

clonage reproductif et thérapeutique: c'est l'option choisie par le gouvernement français,

dans la dernière version de son projet de loi de bioéthique. C'est également le choix fait par George Bush. Sauf que dans ce dernier cas, faute de vote du Sénat, le clonage reproductif n'est pas interdit de

façon fédérale. Et la recherche sur l'embryon – cloné ou fécondé *in vitro* – est autorisée, sauf dérogation, sur fonds privés, pour le grand bonheur des firmes de biotechnologie américaines. Deuxième option: interdire le clonage reproductif tout en autorisant le clonage thérapeutique. C'est ce qu'a décidé, de façon pionnière, en 2000, la Grande-Bretagne, avec une certaine cohérence historique. En effet, Londres autorisait déjà de créer des embryons pour la recherche. Ils l'étaient par fécondation *in vitro*; ils le seront par clonage. La Suède, la Norvège, la Finlande, et tout récemment la Belgique ont emboîté le pas. Troisième solution: ne rien interdire, par indifférence ou par crainte d'un débat délicat. La plupart des pays de la planète ont fait ce non-choix. Pour le plus grand bonheur de Raël et consorts ●

CORINNE BENSIMON

**EDITORIAL**

par GERARD DUPUY

**Lugubre**

La naissance d'un premier clone humain (si les raéliens ne sont pas aussi menteurs qu'ils sont dangereux) peut indigner, non pas surprendre. Alors même qu'une unanimité existe pour condamner le clonage humain à visée reproductive, la législation de divers pays occidentaux laissait la porte ouverte aux apprentis sorciers. Voilà donc un bien mauvais départ pour un tabou qu'on prétend universaliser. De fait, la fabrication d'un

être humain génétiquement identique à son prédécesseur (il ne convient pas de parler de «parent») constitue un double attentat, sinon contre le code pénal, contre le consensus éthique des juristes et des scientifiques. Non seulement le clonage est condamnable en tant que tel, mais celui-ci a été mené sans considération des risques élevés et inacceptables encourus par le futur être humain ainsi créé (les meilleures équipes des meilleurs laboratoires connaissent de nombreux échecs dans leurs travaux sur les mammifères). Il est significatif que cette initiative lugubre ait pour

milieu d'origine un groupe sectaire. La fascination pour le clonage biologique n'est-elle pas indexée sur le devenir-clone qui accroche l'adepte à son gourou et le relie à ses copains-clones? On sait qu'une forte stéréotypie est l'un des traits inmanquablement relevés parmi les populations sectaires. En quoi les dingues de l'«éternité biologique» ne sont pas très éloignés des malades du suicide collectif. La protection législative contre les fantasmagories sectaires trouvera dans cette naissance un argument supplémentaire en sa faveur. Mais il existe un autre dégât collatéral du forcing raélien:

la recherche scientifique elle-même. Ce fait divers contribue à entourer d'opprobre tout clonage, même fait à d'autres fins que reproductives. Un lobby, composé pour l'essentiel de la hiérarchie catholique et des bigots protestants américains et ultraconservateurs, travaille à interdire tout clonage. L'esbroufe des raéliens leur vient inopinément à l'aide. Comme souvent, une pseudo-science est le pire ennemi de la science tout court. Accepter cette censure reviendrait à laisser l'avenir de la biologie entre les mains des raéliens et de leurs clones.